



2024-9

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 18

L'an deux mil vingt-quatre le 12 février à 18h45
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 06/02/2024

Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON,
Serge ABOULIN, Christiane PAUZON, Christian GIRARD,
Raymonde HABOUZIT, Roland SEUX, Gilles AUDRAS, Sébastien GAGNE,
Patrice LHOSTE, Thierry SOLEILHAC, Anne-Marie TORE,
Bernadette PELISSIER, Sabine JOUVHOMME

Excusés :

Laëtitia PRADINES qui a donné procuration à Sabine JOUVHOMME
Denis CLAMENS qui a donné procuration à Patrice LHOSTE
Christine SIMON qui a donné procuration à Bernadette PELISSIER
Valérie GAGNE

Secrétaire de séance : Sébastien GAGNE

**OBJET : AVIS SUR LE PROJET DE REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL
D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LAPRADE**

La commune de Saint-Germain-Laprade a arrêté son projet de révision du Plan Local d'Urbanisme par délibération du 15 décembre 2023. En tant que commune limitrophe, la commune de Blavozy a souhaité être consultée sur ce projet et a participé à la réunion avec les personnes publiques associées. La commune a reçu le 20 décembre 2023 le lien lui permettant de consulter l'ensemble des pièces du dossier. L'assemblée est invitée à se prononcer sur ce projet de révision générale du P.L.U. conformément à l'article 123-9 du Code de l'Urbanisme.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

Donne un avis favorable à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Germain-Laprade

Le Maire,
Franck PAILLON



Le secrétaire de séance,
Sébastien GAGNE



Fait et délibéré le 12/02/2024
Pour extrait certifié conforme